

DOSSIER DOCUMENTAIRE SUR LA QUESTION GENRE ET DEVELOPPEMENT

Armelle Houeninvo Dossou, ROAD (Réseau Ouest Africain de Documentation, d'information et de communication)

Présentation générale

Ceci est le deuxième dossier documentaire que publie le centre de coordination du Réseau Ouest Africain de Documentation d'information et de communication - ROAD - .

Ce document qui se propose d'offrir une vue panoramique sur la question du genre présente:

- dans une **première partie**, un résumé, comprenant les références aux différents textes (présentés dans la deuxième partie);
- dans une **deuxième partie**, les textes sélectionnés sur la question du genre.
- dans une **troisième partie**, quelques sites et pages Web sur le genre et développement;

La deuxième partie se subdivise en six sections présentées comme suit :

- **Section 1 : Définition et historique du concept de genre et développement**

Bien que le concept ne soit pas facile à cerner, elle propose des textes qui permettent d'en connaître l'origine et de se faire une idée assez claire d' un concept plus que jamais d'actualité.

- **Section 2 : Situation socioculturelle et économique de la femme**

La situation de la femme au plan mondial y est présentée, avec un accent particulier sur l'Afrique et le Bénin.

- **Section 3 : Exemples d'implication du genre et développement dans des actions concrètes**

On y trouve présentés des textes relatifs à des actions menées pour l'amélioration des conditions de vie des femmes. Cette section présente également quelques exemples des activités de femmes pour le développement de par le monde.

- **Section 4 : Lois et conventions sur femme et genre**

Elle présente différents textes juridiques sur la promotion de la femme et l'amélioration de ses conditions de vie.

- **Section 5 : Exemples d'intégration du genre et développement dans les politiques et stratégies d'institutions de développement et de gouvernements**

Cette section recense des textes de plusieurs institutions et gouvernements sur les méthodes et moyens de promotion du genre. Parmi ces textes, on pourrait citer les considérations d'égalité des sexes dans les dépenses publiques, ou la politique gouvernementale du Bénin en matière de genre et développement.

- **Section 6 : Applicabilité du genre aux programmes et politiques de développement : les méthodes et outils d'analyse**

Elle permet de s'interroger sur l'impact du genre sur les programmes et politiques de développement et fait des propositions pour une meilleure applicabilité du genre aux programmes de développement. Quelques méthodes et outils d'analyse y sont présentées.

1ère partie: Résumé

Le genre peut se définir comme l'ensemble des interactions et différenciations entre les hommes et les femmes produites par la société dans laquelle ils vivent (*Textes 1, 2*). C'est un concept qui a évolué sur plusieurs années et qui revêt aujourd'hui différents aspects (*Textes 3, 4*). Pendant longtemps, la femme a joué un rôle de reproductrice pour la société et a été considérée comme subordonnée, à cause des nombreux points de différences existant entre elle et l'homme (*Texte 6*). Cet état de choses serait-il à l'origine d'un traitement discriminatoire de la femme (*Textes 5, 7, 8*) ? Les points de différence entre hommes et femmes se révèlent sur plusieurs plans et les études sur la situation sociopolitique et économique des femmes dans le monde en témoignent (*Textes 9, 10*).

On ne saurait ignorer pour autant le rôle crucial que joue la femme comme actrice de développement (*Texte 11*). C'est pour cela que des actions concrètes sont menées aussi bien par des mouvements de femmes que par des organismes internationaux, en vue d'améliorer la situation des femmes dans le monde et en Afrique (*Texte 12*). On pourrait citer, à titre d'exemple, l'œuvre des femmes du Sahel et les actions menées par le Centre International de l'eau (*Textes 13, 14,15*). De même, l'Organisation des Nations Unies, ainsi que d'autres institutions ont, en collaboration avec plusieurs états et gouvernements du monde, établies des lois et des conventions visant à protéger la femme et à promouvoir l'application du genre à divers niveaux (*Textes 17,18,19,20*).

Outre les actions, les conventions et les lois sur le genre, des propositions sont faites pour mieux considérer et promouvoir l'aspect genre aussi bien dans les stratégies de développement des institutions internationales que dans les politiques gouvernementales (*Textes 22,23,24,25,26*). On pourrait citer les actions de l'UNIFEM et de la FAO comme exemples. Au Bénin, des propositions sont faites pour soulager la femme victime des coutumes ancestrales (*Texte 27*). Bien que plusieurs efforts soient fournis en vue d'une meilleure considération des aspects de genre, les programmes et projets de développement n'en tiennent pas toujours compte. Il paraît donc nécessaire d'analyser l'applicabilité du genre à ces différents programmes et projets.

Des outils d'analyse ont été élaborés à cet effet, en vue d'aider à l'application de l'aspect genre dans les différents projets de développement (*Textes 28,31,32*). Ainsi a-t-on par exemple le cadre d'analyse de Harvard (*Texte 29*) et les boîtes à Outils de l'ASEG (*Texte 30*).

Nous espérons que ce document apportera des éléments de réponse aux personnes intéressées par la question du genre.

Armelle HOUENINVO DOSSOU
Documentaliste, ROAD

2ème partie : présentation synthétique des textes sélectionnés

SECTION 1 : Définition et historique du concept de genre et développement

- **Texte 1** : Tapsoba, Isabelle ; Kitiéga, *Qu'est-ce que le genre et développement ?*, in Trait d'Union, 1er trimestre 1997, p.6.

Une parfaite compréhension du genre et développement nécessite que l'on remonte aux origines et au concept d'intégration de la femme au développement : il faut ensuite percevoir la question du genre et développement comme une nouvelle approche du développement avec ses outils d'analyse. On n'oubliera pas que pour des résultats effectifs de terrain, le concept de genre et développement devra s'adapter au concept socioculturel du milieu où il s'applique - le cas de l'Afrique ici.

- **Texte 2** : Leloup, C. ; Ryckmans, H., *Le concept de genre*, in *Le rôle des femmes dans le développement*, Bruxelles : le Monde selon les femmes, 1995; source:
<http://www.globenet.org/horizon-local/shelter/femmedevt/html>

Le genre pourrait se définir comme l'ensemble des différenciations entre les hommes et les femmes, produites par la société dans laquelle ils et elles vivent. Il se distingue du sexe qui est déterminé par des caractéristiques biologiques. Il s'agit donc d'un concept social qui trouve son origine dans les relations inégalitaires qui existent entre hommes et femmes. Le concept de « genre et développement » est employé au lieu de « femmes et développement » afin d'exposer les relations sociales entre les hommes et les femmes par rapport au développement. Ces relations qui tendent à discriminer la femme et à l'assujettir sont prises en compte pour la promotion d'un développement équitable.

- **Texte 3** : S. n., *Conclusions et recommandations du séminaire sur l'intégration des femmes*, in Femmes 2000 n°1, 1992, pp. 13-19.

Après quelques années de pratique d'intégration de la femme au développement, il s'est avéré nécessaire de réétudier le concept et d'en définir un nouveau contexte. Des conclusions du séminaire sur l'intégration des femmes dans le développement tenu à Vienne du 9 au 11 décembre 1992, il ressort que des modifications doivent être faites au niveau du cadre conceptuel et de l'application de l'intégration. De nouvelles questions comme celle de la démocratisation, de l'économie de marché et des ressources humaines ont été étudiées à ce sujet. Des mesures ont été proposées pour la responsabilisation des pouvoirs publics, les réformes politiques et le renforcement des moyens en matière d'élaboration des politiques et programmes de développement.

- **Texte 4** : Adihou, Alain, *Point sur les différentes approches et leur évolution*, in *Rapport de formation des techniciens et coordonnateurs du P3A sur Genre et développement*, Ouèdèmè: PROTOS, 1998, pp. 4-7.

L'évolution du concept de genre et développement reste liée aux courants et aux événements des décades de 1950 à nos jours. Le concept prend racine dans la création d'un bureau des Nations Unies sur la condition des femmes en 1946. La convention internationale sur les droits politiques des femmes en 1952 inspire le concept de « femmes et développement » et entraîne la naissance des mouvements d'intégration de la femme au développement. Ce concept ayant couru jusqu'aux années 1970, il a été couronné par la première conférence mondiale sur la femme en 1975. La décennie de la femme a été déclarée de 1975 à 1985 et la décade de 1980 à 1990 a connu le développement des concepts de « sexes et développement » et de « femme et développement ». La quatrième conférence mondiale sur la femme tenue à Beijing en 1995 consacre l'approche genre entraînant ainsi la promotion du concept de « genre et développement ». Aujourd'hui, avec

l'approche genre, la femme se situe dans un nouveau contexte où un accent particulier est mis sur les relations socioculturelles entre hommes et femmes dans le contexte du développement.

SECTION 2 : Situation socioculturelle et économique de la femme

- **Texte 5:** Amoako, K.U., *Le Genre en Afrique : les questions-faits*, Addis-Abeba : CEA-NU, S. d. pp. 4-49.

Plusieurs disparités sont relevées entre les genres en Afrique. Les domaines que couvrent ces disparités sont, entre autres, l'accès à l'éducation et à la santé, l'agriculture, l'emploi, l'octroi de crédit, le contexte juridique et les postes de direction. Des études révèlent que plusieurs avantages découleraient de la réduction de ces différences. Bien que les disparités se remarquent dans toute l'Afrique, quelques différences de statistiques sont relevées d'un pays à un autre.

- **Texte 6 :** DOUTI, Jeanne ; ASSOGBA, Kouassi, *Les Points de différence entre l'homme et la femme*, in *Rapports hommes-femmes dans la société africaine*, Lomé : Le Pont, 1997, pp. 10-16.

La plupart des différences de genre soumettent la femme à une discrimination sociale et la privent des avantages liés à sa contribution au développement. En Afrique surtout, on ne citera jamais assez les difficultés d'accès à l'éducation et à l'information, l'implication dans l'agriculture et l'inégalité dans la répartition des avantages économiques.

- **Texte 7 :** Unicef-Bénin, *Rôle et statut de la femme béninoise*, in *Enfants et femmes, Avenir du Bénin*, Cotonou : Unicef, 1996, pp. 55-63.

Au Bénin, la femme joue les rôles de mère, de gestionnaire de foyer et d'agent économique. Malgré ses rôles importants, elle est considérée comme inférieure au regard de la tradition, mineure au regard de la loi, et elle reste marginalisée de la société. Cette situation tend à évoluer aujourd'hui, avec la prise de conscience de la société, les mouvements de femmes, et surtout l'avènement du code des personnes et de la famille.

- **Texte 8 :** Gbégnonvi, Roger, *L'humiliation millénaire de la femme : les racines du mal*, in *Espace femmes plus*, n°005, pp. 42-48 ; n°006, pp. 37-42.

La question de l'épanouissement de la femme et donc du genre et développement est étroitement liée à une histoire de subordination et d'oppression de la femme. Au Bénin, cette condition semble être conférée à la femme même par les textes phares de la tradition et de la religion. La Bible, l'Islam et le Coutumier du Dahomey constituent les références, et s'accordent à maintenir la femme dans une situation de soumission et de dépendance vis-à-vis de l'homme. C'est là que se trouve la racine des divers maux qui jusque là, minent la gent féminine.

- **Texte 9 :** PNUD, *Indicateur sexospécifique du développement humain*, in *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris : Economica, 1997, pp. 169-174.

On remarque que dans le monde entier, les femmes restent à la traîne en ce qui concerne les questions de développement. Sur la plupart des données des 175 pays membres de l'ONU, on note une espérance de vie plus élevée pour les femmes. Par contre, le taux d'alphabétisation des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes, de même que le taux de scolarisation. La part du revenu du travail des hommes est nettement supérieure à celle des femmes dans tous les pays. Ceci entraîne un écart allant de 0 à -22% entre l'indicateur du développement humain et l'indicateur sexospécifique du développement humain.

- **Texte 10 :** S.n. Extrait, *Le Rôle des femmes dans la vie publique*, in *Femmes 2000*, N°2, 1992, pp. 13-15.

Les organisations internationales s'accordent à reconnaître que les femmes doivent être

intéressées aux questions publiques et à la vie politique. Les statistiques sur la participation des femmes à la vie politique dans plusieurs pays du monde révèlent leur faible taux de participation dans les structures de décisions politiques.

SECTION 3 : Exemples d'implication du « genre et développement » dans des actions concrètes

- **Texte 11** : FAO Extrait, *Développement durable en Afrique : la contribution de la femme : recommandations politiques élaborées dans le cadre de la campagne coordonnée « carrément pour l'Afrique »*, Rome : FAO, 1996, pp. 3-15.

Après l'échec de plusieurs programmes et projets de développement en Afrique, il a été constaté que l'implication de la femme dans le processus de développement constitue une nécessité absolue. Pour un développement rural et urbain plus efficace aujourd'hui, il faut surtout viser les femmes. De même, pour éviter l'échec d'importants projets, il faut tenir compte des éventuelles retombées de ces projets sur la situation des femmes. Il est plus important de reconnaître et de valoriser le rôle crucial des femmes comme acteurs de développement, au moins au même titre que les hommes. Prendre en compte les femmes n'est pas une question de mode ni de slogan. C'est une condition nécessaire pour s'assurer de la rentabilité des acquis de toute action de développement. Pour cela, il est nécessaire de prendre des décisions politiques dans plusieurs domaines comme par exemple la formation, l'économie, la coopération au développement, la sécurité alimentaire, etc...

- **Texte 12** : Leloup, C. Ryckmans, H.Extrait, *Le Rôle des femmes dans le développement*, Bruxelles : Le Monde selon les femmes, 1995, pp. 9-12, 24-29, <http://www.globenet.org/horizon-local/shelter/femme devt.html>

Dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie, des initiatives de développement ont été prises par et pour des femmes. De 1970 à ce jour, des organisations se sont constituées et ont mené diverses activités en vue d'un épanouissement économique de la femme. Ces organisations constituées pour la plupart de femmes, bénéficient parfois du soutien de quelques hommes et mènent des activités spectaculaires. Pour le cas spécifique des pays du Sud, elles adoptent des stratégies qui prennent en compte les réalités socioculturelles économiques, organisationnelles ou institutionnelles de leur milieu ainsi que leurs besoins pratiques.

- **Texte 13** : Monimart, MarieExtrait, *Femmes du Sahel : la désertification au quotidien*, Paris : OCDE, s.d. pp. 234-241.

Au Sahel, les femmes jouent un rôle indéniable dans la lutte contre la désertification. Elles sont à l'origine de plusieurs activités pionnières. Pourtant, elles sont longtemps restées isolées par rapport aux programmes et projets de lutte contre la désertification. La plupart de ces projets ayant connu un échec, il est impossible aujourd'hui, d'envisager des projets de lutte contre la désertification en dehors des femmes.

- **Texte 14** : Van Wijk Sijbesman, Christine, Extrait, *La Politique du genre dans l'hydraulique villageoise et la protection des ressources en eau : un guide méthodologique*, La Haye : IRC, 1996, pp. 32- 35.

Bien que les femmes soient les plus concernées par la question de l'eau et de l'assainissement, elles ne se sentent pas intéressées par les projets d'hydraulique villageoise. Victimes des considérations traditionnelles, elles considèrent ces projets comme relevant du domaine des hommes. Le Centre International de l'eau révèle ici l'intérêt de l'implication des femmes aux projets d'hydraulique villageoise, ainsi que la stratégie de cette intégration.

- **Texte 15** : Naila, Kabeer, *La femme en situation de pauvreté : un examen des concepts et des*

conclusions, in *Femmes 2000*, n°1, 1994, pp. 12-14.

S'il est vrai que les femmes occupent un pourcentage élevé de la population en situation de pauvreté, il est aussi vrai qu'elles sont les plus nombreuses sur le marché de l'emploi. Les politiques de développement ne semblent pourtant pas reconnaître ce fait. Elles se contentent de leur offrir une assistance, les laissant passives par rapport à l'activité de développement. Cet état de choses entraîne toujours ces politiques à l'échec. Il est nécessaire de repenser l'aspect genre du développement et de promouvoir l'accès à l'emploi des femmes, au lieu d'une assistance financière prompte à s'épuiser. Chaque programme ou projet de développement devrait revêtir désormais un aspect genre.

- **Texte 16** : S.n., *Genre et développement : une autre approche*, in *Un autre genre de développement*, Ottawa : Conseil canadien pour la coopération internationale, 1991, pp. 11-25.

Parfois les programmes de promotion et d'épanouissement de femmes constituent eux-mêmes des entraves au genre et développement. Il est donc nécessaire de reconsidérer la question du genre et développement en reconnaissant la subordination des femmes et en recherchant des moyens efficaces pour leur relance économique, sociale et culturelle.

SECTION 4 : Lois et conventions sur Femme et Genre

- **Texte 17** : d'Almeida Adamon, Grâce Extrait, *Coutumes ancestrales et droits de la femme au Bénin*, Cotonou : PNUD, 1997, pp. 38-44.

Il n'est plus un secret que les coutumes ancestrales du Bénin entravent sérieusement l'épanouissement socio-économique des femmes. De même, ces coutumes réduisent la participation des femmes à la vie politique du pays. Cet état de choses est dû au fait que le coutumier du Dahomey encore en vigueur dans le pays, a force de loi et qu'il entretient une subordination de la femme, même dans ses relations conjugales. Pour améliorer la condition de la femme victime des coutumes, la proposition du code des personnes et de la famille d'une part et les réformes judiciaires et sociales d'autre part viennent à temps.

- **Texte 18** : S.n., Conférence 95 : *Résolutions adoptées par la commission de la condition de la femme*, in *Femmes 2000*, N°1, 1992, pp. 16-22.

A travers ces quinze articles, la résolution adoptée par la commission des Nations Unies pour la condition de la femme, exige que la femme devienne désormais actrice et bénéficiaire du développement. Pour ce faire, la Commission prie tous les Etats, gouvernements et autorités à divers niveaux, de tout mettre en œuvre en vue d'une intégration complète de la femme au développement.

- **Texte 19** : S.n.Extrait, *Convention sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes*, in *Femmes 2000*, N°3, 1992, pp. 4-10.

La Convention sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes a été adoptée par les Nations Unies le 19 décembre 1979 et est entrée en vigueur le 3 septembre 1981. En mai 1994, 114 pays en étaient signataires. Elle prône l'égalité des droits sociaux, politiques et économiques entre hommes et femmes. La Convention a institué en son article 17 un comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Ce comité est chargé d'étudier les cas de discrimination de la femme et d'y trouver solution.

- **Texte 20** : Forum Interafricain sur la violence faite aux femmes, *Déclaration de Ouagadougou*, in *Trait d'Union*, 1er trimestre 1996, p.7.

Dans leur déclaration à l'issue du Forum tenu du 12 au 18 Février 1996 à Ouagadougou, les femmes exigent que soient respectés tous les droits de la femme et que des mesures soient prises

pour sa protection et son épanouissement.

- **Texte 21** : Amoussou, Alain, *Code des personnes et de la famille : aperçu général*, in *Espace femmes plus n° 001*, Cotonou : Dignité féminine, 1997, p. 8.

Le Code béninois des personnes et de la famille vient révolutionner les conceptions traditionnelles de la femme et de son rôle dans la société. Il vise à responsabiliser aussi bien l'homme que la femme et à promouvoir l'épanouissement de cette dernière dans la société.

SECTION 5 : Exemples d'intégration du « Genre et Développement » dans les politiques et stratégies d'institutions de développement et de gouvernements

- **Texte 22** : UNIFEM, *UNIFEM participe aux efforts d'inclusion des femmes aux droits humains*, in *UNIFEM News*, vol.1, n°1, janvier 1993, p. 21.

L'Organisation des Nations Unies pour la femme - UNIFEM - mène plusieurs activités de promotion de la femme. Elle publie également des documents sur les questions de femmes et développement. C'est un organisme qui vise à promouvoir la participation des femmes au développement et à lutter contre toute discrimination à l'égard des femmes.

- **Texte 23** : FAO, *Genre : politique et planification*, in *Genre : clé pour le développement et la sécurité alimentaire*, Rome : FAO, 1997, pp. 26-31.

Dans la plupart des pays en développement, les femmes constituent une main d'oeuvre importante pour la production agricole. Ce qui leur confère une place de choix dans l'activité de sécurité alimentaire. Cependant, leur rôle ne semble pas reconnu par la société, du fait qu'elles ne possèdent pas de domaine agricole et que l'entreprise agricole demeure l'apanage des hommes. Ce constat entraîne la FAO à définir des stratégies de promotion du genre dans le développement de la sécurité alimentaire.

- **Texte 24** : Douti, Jeanne ; Assogba, Kouassi, *Politique stratégique des ONG pour un développement durable*, in *Rapports hommes-femmes dans la société africaine*, Lomé : Le pont, 1997, pp. 20-22.

Les organisations non-gouvernementales en Afrique définissent désormais une politique prenant en compte les intérêts des femmes. Ces politiques sont pour la plupart relatives à la vulgarisation agricole et à l'appui aux projets de femmes. Il importe dans ces politiques d'aide, de tenir compte de la situation socioculturelle des femmes.

- **Texte 25** : Banque Mondiale, Extrait, *Réformes juridiques et institutionnelles visant à établir la parité hommes-femmes en Afrique francophone*, Washington : Banque Mondiale, 1998, pp. 1-11.

La réalisation d'un développement durable exige la prise en compte des questions de genre et développement. Ce qui suppose une réforme politique, juridique et institutionnelle au niveau de chaque pays. La Banque Mondiale propose un modèle de réforme étayé par l'exemple du Bénin. La réforme vise à assurer un développement équitable pour tous, et donc à concrétiser le concept de genre et développement.

- **Texte 26** : Banque Mondiale, *Considérations d'égalité des sexes dans les dépenses publiques*, in *Considérations d'égalité des sexes dans les dépenses publiques : méthodologies, résumés de cas-pays*, Washington : Banque Mondiale, s.d. pp. 1-4.

Une réforme des dépenses publiques pour la réduction de la pauvreté n'est complète que si elle tient compte de la différenciation des sexes et partant, des relations de genre de la société. Ainsi, toute réforme économique doit désormais tenir compte des considérations d'égalité entre les sexes.

- **Texte 27** : Sierra, Gloria, *Les droits des femmes au Bénin*, in *Le Statut de la femme au Bénin*, Cotonou : s. n., 1997, pp. 8-15.

Le Bénin a participé et adhéré à la plupart des conventions relatives à l'épanouissement de la femme et à son intégration au développement. Pourtant, le degré de suivi de tels engagements reste faible. Cet article explique la politique gouvernementale du Bénin et fait mention de l'existence d'une instance gouvernementale pour la promotion de la femme : la Direction de la condition féminine. Aujourd'hui, il existe des programmes de collaboration sectorielle entre les ministères, les partenaires internationaux et les ONG locales. Le rôle que ces dernières devraient jouer, ainsi que les contraintes y afférentes sont évoqués.

SECTION 6 : Applicabilité du genre aux programmes et politiques de développement : les méthodes et outils d'analyse

- **Texte 28** : Ambassade Royale des Pays Bas, Extrait, *Concepts et outils liés aux rapports hommes-femmes en Afrique de l'Ouest*, Ouagadougou : Ambassade Royale des Pays Bas, 1995, pp.3-10.

Après une étude de terrain réalisée au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, des concepts africains proches de celui du genre ont été identifiés et sélectionnés pour l'élaboration d'outils de formation sur le genre en Afrique de l'Ouest.

- **Texte 29** : Veerman, Nel, Extrait, *Un modèle d'analyse des relations de genre : vers l'élaboration d'une stratégie de genre*, Dogbo : SNV, 1993, pp.13-16.

L'analyse des relations de genre est l'effort systématique exercé pour comprendre les relations entre les genres dans un contexte social donné. Les outils conceptuels guidant l'analyse de ces rapports sont : - la division du travail, - les types de travail, - l'accès et le contrôle différenciés des ressources et bénéfiques, - les facteurs d'influence. Le cadre d'analyse de Harvard peut être pris comme exemple.

- **Texte 30** : FAO, Extrait, *ASEG - Analyse Socio-Economique du Genre : guide d'application au niveau du terrain*, Rome : FAO, 1997, version provisoire, pp.47-53.

Le guide d'application ASEG pour le niveau de terrain propose une série de boîtes à Outils servant d'appui pour la planification participative du développement. Ces boîtes à outils constituent la base d'un processus de recherche qui se concentre sur les questions-clés pour le développement en général. Les boîtes à outils de l'ASEG s'articulent autour de trois étapes d'analyse : - le concept de développement, - les moyens d'existence, - les priorités des parties prenantes.

- **Texte 31** : Adihou, Alain ; Hessou, Thérèse, *De l'élaboration des indicateurs de suivi d'effets et d'impact selon le genre*, in *Formation sur l'élaboration des indicateurs de suivi d'effets et d'impact selon le genre : rapport de formation*, Cotonou : PROTOS, 1999, pp. 10-13.

Dans l'approche genre, il y a des outils genre spécifiques et des outils genre sensibles. Contrairement aux premiers, les seconds sont valables pour n'importe quel projet. Les outils genre spécifiques permettent d'apprécier les inégalités entre hommes et femmes.

- **Texte 32** : Vandamme, Lut ; Doumougue, Lanboni ; Kangbegni, Daminka ; Bada, Berthe, Extrait, *Rapport de l'atelier genre du 23 au 25 septembre 1998 à Cotonou : annexes 10 & 11*, Cotonou : VeCo Togo & Bénin, 1998.

La méthode PIPO peut être une bonne manière de planifier tout en intégrant la problématique du genre. Si on se sert de la méthode de façon vraiment participative, les hommes et les femmes peuvent participer et contribuer de façon équivalente.

3^{ème} partie : quelques sites et pages web sur le genre et développement

1. [Http://www.abantu.org](http://www.abantu.org) : **Un site de promotion du genre et développement en Afrique**

Abantu, un mot qui signifie peuple dans plusieurs langues africaines, est le point focal de la ressource principale d'une ONG « Abantu for Development », créée en 1991 dans le but de donner davantage de pouvoir aux populations africaines, en particulier les femmes,...Ce site présente la vision et les objectifs de Abantu. Il comporte également un répertoire de sites sur le rôle et l'implication de la femme dans le développement.

2. [Http://www.famafrique.org](http://www.famafrique.org) : **Un espace d'information et de ressources sur le développement durable pour les femmes d'Afrique francophone**

Que retenir après les sommets de Dakar et Beijing ? Quelle situation pour la femme africaine en 2000 ? Femme et inforoutes, Femme et développement, aspects genre. Voilà autant de sujets dont traite ce site.

3. [Http://www.women.com](http://www.women.com) : **Le site des femmes**

Vous y trouvez des informations sur tous les sujets pouvant intéresser les femmes. Il traite des questions de vie pratique, droit, éducation, famille, politique, travail, égalité sociale, etc...

4. [Http://www.globenet.org/horizon-local/shelter/femmdevt.html](http://www.globenet.org/horizon-local/shelter/femmdevt.html) : **Le rôle des femmes dans le développement**

Le rôle des femmes dans le développement, par C.Leloup, H.Ryckmans : « Les échecs et les erreurs du passé font évoluer les conceptions de la coopération au développement. Une des évolutions majeures, tant dans les organismes internationaux que dans un grand nombre d'ONG, est la prise en compte du rôle des femmes... ».

Ce texte disponible depuis le 20/04/98 sur Internet apporte des explications sur le concept de genre et développement et son évolution dans le monde.

5. [Http://www.globenet.org/horizon-local/cadre/cite.html](http://www.globenet.org/horizon-local/cadre/cite.html) : **Pour un droit de cité des femmes**

La Charte Européenne des femmes dans la Cité - *Pour un droit de cité des femmes*, par Monique Minaca - Groupe Cadre de Vie - Il traite de sujets comme le Fonctionnement et Identité, Philosophie, la Cité, la Citoyenneté et le Genre, etc. - Un droit de cité pour les femmes est une nouvelle lecture de la ville en France avec l'expertise des femmes.